

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
 \$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : Service solennelle pour le repos de l'âme de feu M. Louis-Bourret.—Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec.—Une des filles de l'ex-lieutenant gouverneur Luc Letellier de St-Just, au noviciat des RR. Sœurs de la Charité à Montréal.—L'œuvre de la colonisation : Le Révd Père Z. Lacasse vient de parcourir le comté de Lotbinière, dans les intérêts du mouvement colonisateurs ; ce dévoué apôtre de la colonisation est actuellement dans le comté de l'Islet pour ensuite visiter le comté de Kamouraska, dans le but de promouvoir cette œuvre par excellence.—Suite de la biographie de Son Excellence Mgr C.-F. Cazeau.

*Causerie Agricole* : Culture des prairies artificielles (Suite) : Semer clair ou semer dru ; semis à la volée ou en rangées ; hersage et sarclage des prairies ; dessiccation du foin ; conservation des fourrages ; amendements des prairies artificielles.—Terres convenables au trèfle, au sainfoin et à la luzerne ; fourrages qu'il convient de donner aux différents animaux.

*Correspondance* : Lecture donnée par M. B. Lippens, au cercle agricole de Deschambault.—Joseph Drapeau.

*Sujet divers* : L'envoi, dans la Gazette des Campagnes, du discours de Sir Charles Tupper : exposé complet de la question concernant le chemin de fer canadien du Pacifique, tel que publié dans les "Débats des Communes ;" notre réponse à MM. les écrivains de l'Electeur, du Franco-Canadien et de la Concorde. Règles à observer lorsqu'on plante ou transplante des arbres : Du trou à creuser ; parer les racines et le tronc ; plantation et arrosage ; soins et toilette ; fumure.

*Bibliographie* : Catholicisme (le) présenté dans l'ensemble de ses preuves, par F.-B. de Puchesse, approuvé par NN. SS. les évêques d'Orléans, de Paris, d'Arras, de la Rochelle, etc. 2 vol. in-12. Prix : \$1.50.—Paris : Gamme, Editeur ; Montréal : J. B. Rolland & Fils, Libraires Dépositaires, 12 & 14 Rue St-Vincent.—La confession, par Mgr de Ségur, in-18.—Prix : 6 cents. Paris : Tolra Editeur ; Montréal : J. B. Rolland & Fils, Libraires Dépositaires, 12 et 14 Rue St-Vincent.

*Choses et autres* : Proverbes.—Exportation de bestiaux canadiens.—Exposition de la Puissance à Halifax.—La maladie des bestiaux aux Etats-Unis ; nichetons de nos éleveurs canadiens ; les animaux destinés à l'amélioration de nos troupeaux.

*Récettes* : Propriété du citron.—Moyen pour empêcher l'étoffe de s'enflammer.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous sommes prié d'annoncer qu'un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. Louis-Alexis Bourret, curé de St-Ildore, sera chanté à l'église paroissiale de Ste Anne de la Pocatière, jeudi le 24 mars courant, à 7½ heure s. a. m. MM. les membres du clergé sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Le Révd M. Bourret était âgé de 67, au lieu de 63 ans, tel que nous l'annonçons dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes.

— Samedi, le 12 mars courant, à la Basilique de Notre Dame de Québec, Sa Grandeur Mgr A. E. Taschereau, archevêque de Québec, a ordonné prêtres : MM. Joseph-Félix Blanchet, de St-Jean Port-Joli ; Adolphe Michaud, de St-Denis de Kamouraska ; et Jean-Baptiste Couillard Dupuis, de St-Thomas de Montmagny.

— On annonce qu'une des filles de l'ex-lieutenant gouverneur Luc Letellier de St Just, vient d'entrer au noviciat des Révérendes Sœurs de la Charité, à l'Hôpital-Général de Montréal.

*L'œuvre de la colonisation.*—Nous lisons dans le Canadien, en date du 10 mars : "Le Révérend Père Lacasse vient de parcourir le comté de Lotbinière dans les intérêts du mouvement colonisateurs. Il reçoit partout un accueil cordial et sa parole produit d'heureux résultats. Notre population finira par comprendre que l'état du cultivateur est certainement le plus préférable ; que l'agriculture est réellement le roi de la terre et que lui seul jouit d'un bonheur véritable. "Emparons-nous du sol," si nous voulons devenir un peuple puissant, un peuple heureux, si nous voulons que notre race reste à la hauteur de la mission que la Providence lui a confiée.

"L'infatigable apôtre de la colonisation est parti aujourd'hui pour visiter les comtés de l'Islet et de Kamouraska. Nous avons l'espoir que les braves habitants de ce district accourront entendre le révérend

Père Lacasse et s'empresseront de mettre en pratique les sages conseils qui leur seront dictés. Le clergé et la colonisation, voilà les deux grandes forces de la nationalité canadienne-française. Obéissons à la première et travaillons au développement de la seconde, et notre pays deviendra prospère."

— Nous apprenons que le Palais de Justice de Kamouraska a été incendié dans la nuit de vendredi à samedi; il paraît que le feu s'est communiqué entre deux planchers, par une mauvaise cheminée. La voute est intacte; les records de la Cour Supérieure ont été sauvés, à l'exception de quelques uns de peu d'importance. L'Hôtel Gagné a été loué pour y tenir les différents bureaux.

## MGR C.-F. CAZEAU.

(Suite.)

L'influence de Mgr Cazeau, ses relations sociales étaient constamment exploitées au profit de sa charité et de sa bienveillance, et s'il était l'ami et le commensal des grands de ce monde, il était encore plus l'ami et le protecteur des pauvres et des déshérités.

Un cœur ainsi fait devait compatir surtout à la plus terrible des infortunes humaines, et s'éprendre de la plus belle des œuvres de charité, la réhabilitation des femmes déchues.

Aussi, l'œuvre du Bon Pasteur fut-elle, comme je l'ai dit plus haut, son œuvre de prédilection. Peut-être n'a-t-il jamais éprouvé une plus grande jouissance littéraire qu'en lisant l'admirable sermon, prêché à Ottawa par le regretté Mgr Conroy, sur cette sainte et miséricordieuse institution. Les pensées vraiment chrétiennes, les sentiments à la fois délicats et sublimes si bien exprimés par l'illustre délégué du Saint-Siège, étaient bien les pensées et les sentiments de Mgr Cazeau; car pendant vingt-cinq ans il a travaillé à les faire valoir, à les inspirer aux autres.

La maison du Bon-Pasteur a été fondée, en 1850, par Madame veuve F. X. Roy, qui, cette année là, réunit autour d'elle quelques femmes pieuses dévouées à cette œuvre de rédemption.

"La communauté proprement dite fut fondée, en 1856; le révérend P. Saché, S. J., en avait été le premier directeur, puis l'éminent écrivain à qui nous devons une si belle *Histoire du Canada* (M. l'abbé Ferland), en fut le chapelain jusqu'au moment où il fut remplacé par Mgr Cazeau.

"Depuis cette époque, le Bon-Pasteur a pris de grands développements, et d'autres œuvres se sont ajoutées à l'œuvre première et principale.

"La maison où la communauté fut d'abord constituée, n'est plus maintenant qu'une petite partie du vaste édifice. C'est là que se trouvent les appartements du chapelain. Une chapelle a été construite, un édifice a été élevé pour l'école de réforme que le gouvernement a confiée aux Sœurs, dans l'année 1869; une école élémentaire et plus tard une école académique ont été ajoutées à l'établissement; enfin, pas moins de dix couvents ont été établis dans les paroisses du diocèse où l'enseignement est donné par les Sœurs du Bon-Pasteur."

Autant le zèle prêté avait été hâ et fier de tous ces progrès, autant il fut effrayé et consterné lorsqu'en 1876, un de ces terribles incendies qui ont si souvent ravagé notre ville, faillit détruire les grands édifices élevés au prix de tant de labeurs. Le faubourg St-Louis n'était déjà qu'une masse de feu, et les flammes allaient envahir le couvent du Bon-Pasteur. "Ahl dit-il lui-même, en ce moment j'ai senti mon cœur se briser, et j'allais m'éloigner car je sentais que

mes forces me quittaient, mais pouvais-je abandonner ma famille religieuse? Je suis donc revenu vers mes enfants." Il fut le premier et l'un des plus courageux parmi ceux qui au péril de leurs jours cherchèrent à arrêter les progrès de l'incendie. "Un pauvre homme, un de ses orphelins de 1847" qui n'avait cru pouvoir mieux prouver sa reconnaissance qu'en travaillant aussi lui à sauver l'édifice, et qui s'était brûlé assez sérieusement, fut pendant quelque temps sous ses soins.

Ce fut dans cet asile chéri que commencèrent, comme on le fait, les fêtes de ses noces d'or, ce furent les bonnes religieuses qui en préparèrent et imprimèrent elles-mêmes le compte rendu, c'est à l'une d'elles que l'on doit un des meilleurs portraits en pied de cet homme vraiment bon et grand dans sa simplicité et son humilité, c'est là qu'il est mort entouré de tous les secours de la religion, des soins les plus habiles et les plus affectueux; c'est là qu'il a voulu reposer au milieu des servantes de Dieu et des pauvres créatures rachetées par leurs sacrifices.

La veille du jour où il fut frappé par la maladie qui le ravit à tant et de si saintes affections, il disait dans la conversation à un de ses amis: "Il me semble que je dormirais bien dans le cimetière du Bon Pasteur." On ignorait alors qu'il l'eût demandé comme une faveur dans ses dernières volontés. Ce trait d'humilité chrétienne rappelle celui de M. de Saffray de Mézy, gouverneur de la Nouvelle France sous la domination française, qui demanda à être inhumé dans le cimetière des pauvres de l'hôtel Dieu.

Les honneurs qui depuis quelques années semblaient le rechercher autant qu'il les avait fuies, les touchantes démonstrations de l'année dernière inquiétaient sa conscience timorée encore, malgré sa grande expérience de la vie, et il se les reprochait comme des fautes. S'il les avait acceptées, c'était surtout pour ne pas blesser ceux qui les lui offraient ni contrarier ses amis. "J'ai été bien confus, disait-il au sujet de son jubilé sacerdotal, de tous ces honneurs. Ah! si l'on connaissait mon mérite aux yeux de Dieu on ne m'accorderait pas tant d'éloges."

Appelé par le Souverain Pontife Pie IX à la dignité de Prélat domestique (1875) il avait droit au titre d'Excellence et à des armes; nommé chanoine honoraire de la célèbre cathédrale d'Aquinia, honneur qui lui fut conféré par son ami, Mgr Persico, il avait droit à la mitre et à d'autres insignes; de tout cela il ne voulut accepter que l'écusson qui lui fut pour ainsi dire imposé par ses amis. Sa devise "*Recte et misericorditer*" peignait l'homme mieux que tout ce que je pourrais dire. Jamais on ne fut à la fois plus juste et plus miséricordieux.

Dans ses derniers moments que qu'un à qui il s'informait d'une affaire importante, car il avait par intervalles toute sa lucidité, voire toute sa sérénité d'esprit, et qui lui dit: "Monseigneur, je ferai comme vous feriez vous-même, je serai du côté de la miséricorde," reçut cette réponse: "C'est très bien, mon cher, si vous le pouvez, mais il faut aussi la justice."

Les bornes de cette notice nécrologique ne permettent pas de rappeler tous les traits d'honneur de sa vie, ni même toutes les actions importantes; mais je ne saurais terminer sans mentionner la part qu'il a

prise dans les démarches qui furent faites pour venir au secours des malheureux, lors de toutes les terribles catastrophes, épidémies ou incendies qui, à tant de reprises, désolèrent notre ville vouée, il semble, à toutes les épreuves, et le courage qu'il montra lorsque dans une émeute, à la suite d'une élection, il se rendit au milieu des combattants dont plusieurs étaient déjà gravement blessés, l'un d'eux même mortellement.

Il convient aussi de parler de son amour pour sa famille, pour sa vieille mère dont il était pour bien dire le *Benjamin*—elle avait cinquante ans lorsqu'il vint au monde, la veille de Noël 1807—et deux ans plus tard elle restait veuve avec plusieurs enfants; pour ses dignes sœurs dont une a la douleur de lui survivre, pour son frère, homme vénérable qui s'était voué à la carrière de l'enseignement laïque encore plus ingrate alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, pour ses neveux et ses nièces, pour ses nombreux parents qu'il aimait toujours à nommer: car sans avoir jamais pu être accusé de népotisme, il tenait un juste compte des relations de parenté comme de toutes les autres relations sociales.

Comment aussi ne pas rappeler sa conversation si gaie, si spirituelle, si charmante, sa parole si gracieuse et si onctueuse dans la prédication, et dans ses allocutions si fréquentes dans les réunions, les concours littéraires, les séances académiques, allocutions toujours si heureuses et si bien accueillies? C'était presque chez lui une spécialité!

Comment aussi ne rien dire de sa correspondance si active, si enjouée, si pleine de grâce et de bienveillance, véritable modèle du genre épistolaire dans ce qu'il a de plus naturel et de plus expansif? Comment enfin ne point mentionner cette intimité, cette aisance parfaite, qui l'accompagnait dans les salons des grands, et qui ne l'abandonnait ni dans le réduit de l'indigent; ni dans le cachot du prisonnier? Comment enfin ne rien dire de cette ampleur d'esprit et de manières; de cette véritable jeunesse d'esprit et de cœur qui nous avait fait espérer à tous qu'il nous survivrait comme il avait survécu à la plupart de ses contemporains.

Les membres du clergé, les dignitaires pour qui il a toujours fait preuve du plus grand respect, même lorsqu'il traitait avec une aménité plutôt fraternelle que paternelle; les grands qu'il savait à la fois charmer et édifier, les pauvres qu'il avait secourus et consolés; les hommes graves et savants qui savaient l'apprécier; les petits enfants qu'il laissait si facilement s'approcher de lui, les Canadiens français qu'il a tant aimés et dont il a été un des types les plus remarquables; les Irlandais catholiques dont il s'était fait le patron et le protecteur tout particulier; les protestants qu'il avait toujours traités avec tant d'égards et de charité, et dont il avait su s'acquérir l'estime, tout le monde dans notre pays et beaucoup d'hommes distingués à l'étranger regretteront longtemps Mgr Cazeau, et tous diront d'un commun accord: *Pertransiit benefaciendo*.

Dans l'humble cimetière du Bon Pasteur, dort maintenant du long sommeil un des hommes les plus vigilants, les plus intelligents, les plus aimables et les plus dignes que Québec ait jamais possédés. Pri-

ons pour lui qui nous a tant aimés, où plutôt prions-le pour nous!

P. C.

Québec, 1er mars 1881.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DES PRAIRIES ARTIFICIELLES (Suite).

*Semer clair ou dru.*—Un relevé de la quantité de semence que les écrivains ont conseillé de répandre sur une mesure quelconque de terre prouve qu'ils ont varié depuis un jusqu'à cinquante. Les uns veulent que les pieds des plantes soient très-rapprochés. Il n'y a pas de doute qu'il y ait des avantages et des inconvénients dans les deux extrêmes.

Voici le sentiment de M. Gilbert à ce sujet:

"Je conviens d'abord que les plantes semées clair deviennent plus grandes, plus grosses, plus vigoureuses, qu'elles donneront plus de fourrage; mais la quantité de fourrage est elle le seul avantage qu'on doive rechercher dans les prairies artificielles? N'est-ce pas à la qualité qu'il faut surtout s'attacher? Or, il est hors de doute que le trèfle, le sainfoin, la luzerne, semés dru, sont d'une qualité bien supérieure à celles de ces plantes semées plus clair: le défaut des plantes des prairies artificielles est en général d'avoir les tiges trop grosses, trop dures, qui opposent une trop grande résistance à l'action de la mastication, et surtout à celle des sucs dissolvants de l'estomac. Cet inconvénient diminue, il disparaît même presque entièrement lorsque la semence n'a pas été épargnée. Les tiges sont déliées, tendres, ne s'élèvent pas à une aussi grande hauteur; mais comme elles sont plus nombreuses, elles gagnent en quelque sorte d'un côté ce qu'elles perdent de l'autre.

"Un autre avantage qui me paraît très-important, c'est que les plantes très serrées étouffent, dès la première année, les plantes étrangères qui leur disputent le terrain; elles rendent inutiles les sarclages, si dispendieux et quelquefois même si nuisibles aux herbages nouvellement sortis de terre. Le principal des fléaux de nos prairies artificielles, c'est la sécheresse: or, les plantes serrées s'opposent à l'évaporation en empêchant l'action directe des rayons du soleil. Au reste, quand on a semé trop dru, les pieds les plus vigoureux étouffent les plus faibles, et au bout de deux ans il ne reste que ceux que le sol peut nourrir.

"Quelque soit mon opinion à cet égard," continue M. Gilbert, "je n'en pense pas moins qu'il est un milieu à observer dans la quantité de semence qu'on doit confier à la terre: si l'excès n'est pas aussi nuisible que l'autre extrême, il n'est cependant pas sans inconvénient; n'en eût-il d'autre que d'occasionner une dépense inutile, ce serait déjà beaucoup. On peut admettre comme principe général que les plantes vivaces doivent être moins serrées que les plantes annuelles, et qu'elles doivent l'être d'autant moins qu'elles sont plus vivaces: il ne faut pour en sentir la raison que réfléchir sur la végétation de ces plantes, sur la marche de leurs racines, sur les nouveaux jets qui en sortent, etc. On doit savoir encore que la nature du sol, la quantité d'engrais qu'il a reçus, le

temps de l'ensemencement, la température de l'atmosphère, et bien d'autres circonstances encore, apportent des variations dans cette fixation. Elle doit toujours être en raison inverse de la bonté du sol auquel on la confie, c'est-à-dire plus forte sur un terrain froid et humide, parce qu'il importe que le premier soit couvert promptement par les plantes pour conserver un peu d'humidité, et que le second au contraire doit rester exposé à l'action de l'air et de la chaleur qui favorisent l'évaporation de l'humidité surabondante qu'il contient."

S'il n'est pas possible de déterminer précisément la quantité de semence qui convient à tous les terrains, nous croyons que nous aurons une fixation très approchée en prenant une quantité moyenne entre une douzaine. Voici pour un arpent :

Pour le sainfoin, *minimum*, 20 livres; *maximum*, 240 livres; moyenne, 220 livres;

Pour le trèfle, *minimum*, 10 livres; *maximum*, 18 livres; moyenne 16 livres;

Pour la luzerne, *minimum*, 12 livres; *maximum* 25 livres; moyenne, 18 livres.

L'ensemencement des prairies artificielles, ici, se fait exclusivement à la volée; en Angleterre, on la pratique quelquefois en rangées, soit à la main, soit au moyen d'un semoir.

Le semis à la volée s'exécute de deux manières, ou à la poignée, en mélangeant les graines de trèfle et de luzerne, qui sont très fines, avec du sable ou de la terre, ou à la pincée et sans mélange de sable ou de terre.

Les semences répandues doivent être recouvertes, et la manière de procéder à cette opération n'est pas indifférente. Elle aura la perfection requise, si toutes les semences ne sont enterrées ni trop ni pas assez. Un hersage léger pour les terres fortes, et un hersage suivi d'un roulage pour les terres légères, sont les meilleures méthodes.

Cependant les hersages peuvent être évités pour le trèfle et la luzerne, surtout lorsque le semis a été fait par un temps humide. D'ailleurs on ne peut pas les exécuter quand on sème, comme on le fait dans certaines localités, au printemps, sur les blés déjà grands.

Lorsque les prairies artificielles ont été semées seules, il faut leur donner un sarclage au commencement de l'été de l'année de leur semis, afin de les débarrasser des grandes plantes vivaces ou annuelles, qui étoufferaient le plant, ou qui fourniraient des graines qui les perpétueraient pendant les années suivantes. Cette opération ne laisse pas que d'être coûteuse, lorsque la terre n'a pas été bien préparée. Quand on a semé avec des céréales, la coupe de ces céréales, tient lieu de sarclage. Dans l'un ou l'autre cas, il n'en faut pas moins sarcler l'année ou, mieux, les années suivantes; car tant que la prairie est en bon état, il faut éviter la multiplication de ces sortes de plantes. Rarement cependant on s'occupe de cet objet au-delà de la première et de la seconde années; aussi combien y a-t-il de prairies artificielles bien conduites! M. Gilbert n'était point partisan de sarclages, parce qu'il voyait qu'ils étaient fort dispendieux, et qu'en définitive ils n'empêchaient pas les mauvaises herbes de se multiplier.

La première année, d'après le principe que les plantes vivent autant par leurs feuilles que par leurs

racines, on ne coupe point les prairies artificielles, afin de leur fournir le moyen de se fortifier; mais la seconde année on peut les couper. Ceux d'entre elles dont la durée est la plus longue sont dans toute leur force à trois ou quatre ans; alors on peut les couper aussi souvent que leur nature, la qualité du sol et la chaleur du climat le comportent. En principe général, il ne faut les couper ni trop tôt ni trop tard; le point le plus avantageux est celui où elles commencent à entrer en fleur.

La dessiccation du foin des prairies artificielles doit être plus soignée, à raison de la grosseur des tiges et de l'épaisseur des feuilles des plantes qui les composent, que celle des prairies naturelles. Il faut les retourner plus souvent, craindre davantage les pluies, etc.

Les opérations qu'on fait subir au foin des prairies artificielles, ne diffèrent pas de celles que reçoit celui des prairies naturelles: ainsi nous n'en parlerons pas particulièrement. Nous observerons seulement que, comme il conserve ou même attire davantage l'humidité, qu'il est plus exposé à s'enflammer spontanément, à se moisir ou à se pourrir, il faut redoubler de précautions.

« Le moyen le plus sûr de conserver la qualité des fourrages des prairies artificielles, dit M. Gilbert, est de les préserver de l'humidité, qui les vicie si souvent, consiste à former alternativement un lit de ces fourrages et un lit de paille, jusqu'à ce que le tas soit achevé; la paille et le fourrage trouvent un égal avantage dans cette union; la première devient aussi appétissante que le foin, qui devient aussi inaltérable qu'elle. »

Pourquoi donc fait-on si rarement usage de ce moyen si simple? On peut répondre: l'ignorance d'un côté; de l'autre, le prétexte du manque de temps, pour ne pas dire la paresse.

Une prairie artificielle qui commence à être sur le retour peut être ranimée par tous les engrais et par la plupart des amendements; rarement cependant on les emploie, on préfère la rompre avant le temps. Nous n'entreprendrons pas de rechercher s'il vaut mieux agir d'une manière ou d'une autre, attendu qu'une si grande quantité de circonstances peuvent influer sur la détermination, que ce n'est que sur le lieu qu'on peut en prendre véritablement une bonne.

Mais parmi les amendements il en est un dont on peut faire usage à toutes les époques de la durée d'une prairie artificielle, dont l'emploi est facile et les effets si marqués, que nous ne devons pas oublier de signaler en particulier: c'est le *plâtre*. Comme il augmente presque de moitié le produit de chaque récolte, il ne faut pas se refuser à en faire usage de temps en temps, lorsque son prix est peu élevé.

On doit, autant que possible, au moins jusqu'à ce qu'elles commencent à dépérir, se refuser à laisser paître les bestiaux sur les prairies artificielles; les chevaux, les bœufs et les vaches, leur nuisent en piétinant la terre; les moutons les empêchent de repousser, en mangeant le collet des racines.

Un hersage au premier printemps, avec une herse à dents de fer, produit de très-bons effets sur les prairies artificielles, soit par l'espèce de labour qu'il forme, soit en arrachant la mousse et les herbes annuelles qui commencent à germer.

Les produits des prairies artificielles sont de beaucoup supérieurs à ceux des prairies naturelles, en quantité et en qualité. On les donne aux bestiaux en frais ou en sec, mais dans les deux cas, il faut les leur ménager ou les mélanger avec de la paille; car ils les aiment tant, qu'ils en mangent beaucoup trop, ce qui les expose à des météorisations ou à des indigestions très-dangereuses.

Au printemps, et pendant la rosée, même dans aucun temps, il ne faut pas abandonner les animaux domestiques dans les prairies artificielles; car les acides que nous venons de mentionner sont, presque toujours, la suite de l'avidité avec laquelle ils y mangent.

Les premières coupes des prairies artificielles sont presque toujours les meilleures. Les dernières sont, comme les regains des prairies naturelles, presque sans saveur et sans principes nutritifs. On est souvent obligé de les faire manger en vert aux bestiaux, par l'impossibilité de les dessécher.

Après avoir fourni d'abondants produits en fourrages, les prairies artificielles s'épuisent; c'est à-dire que l'espèce qui les constituait disparaît, que des graminées et d'autres plantes vivaces ou annuelles de mauvaise nature les remplacent. Alors il convient de les labourer et de les remplacer par des céréales ou autres articles de culture. Ordinairement c'est l'avoine qu'on sème sur leur défrichement, parce qu'on a remarqué qu'elle y réussissait mieux que les autres.

En terminant cette causerie sur les prairies artificielles, nous croyons utile de donner les renseignements suivants, que nous empruntons au *Traité d'agriculture de M. de Barbanois*:

“ On dirait que le trèfle rouge, la luzerne et le sainfoin, quoiqu'ils aient pour propriété commune d'avoir une racine longue et pivotante, qui leur fait rechercher les terres labourées profondément, affectent particulièrement une espèce de terre qui ne convient pas aux deux autres; et ce qui est aussi remarquable, chacune d'elles paraît également convenir plus particulièrement à l'une des trois espèces principales d'animaux qu'élèvent et nourrissent les agriculteurs.

“ Ainsi le trèfle se plaît dans les terres un peu humides où l'argile domine, et redoute le calcaire; tan dis que la luzerne aime les terres un peu sèches où la silice soit très-dominante et que le sainfoin préfère celles où le calcaire se trouve en abondance; de même s'ils sont données en fourrage, le trèfle convient plus aux bêtes à cornes, la luzerne aux moutons, le sainfoin aux chevaux.

“ Il y a à cet égard une prédilection de convenance que l'expérience m'a confirmée, quoiqu' cependant on puisse donner ces fourrages à tous les animaux. Le trèfle paraît donc l'opposé du sainfoin, soit pour le sol qu'il demande, soit pour les qualités; les chevaux nourris au trèfle ne sont pas aussi vigoureux que ceux nourris au sainfoin, et réciproquement les bœufs se portent mieux nourris au trèfle qu'au sainfoin. La luzerne serait donc le fourrage intermédiaire, et cependant, quoiqu'elle convienne mieux généralement à tous les animaux, elle ne peut être comparée au trèfle pour les bœufs, et au sainfoin pour les chevaux; mais pour les bêtes à laine elle est bien préférable au trèfle, parce qu'il est susceptible de les engraisser trop vite

et même de les pourrir, et au sainfoin, parce qu'il les chauffe trop, surtout les bœufs qui allaitent.”

Ce que nous aurions à dire sur les prairies artificielles pourrait être plus étendu. En donnant à ce sujet tous les développements possibles, il nous aurait fallu donner des détails sur les amendements qui ont fait déjà le sujet de plusieurs causeries.

### Le chemin de fer canadien du Pacifique.

Nous lisons dans le numéro de *l'Electeur*, en date du 10 mars:

“ La *Gazette des Campagnes* a distribué, elle aussi, le fameux discours du Dr Tupper, comme supplément.

“ Il y a lieu de s'en étonner, quand on songe que cette feuille est subventionnée par la Province.

“ Le directeur de la *Gazette* devrait ne pas oublier que le subside que la Chambre lui accorde est pour promouvoir l'agriculture, et non les intérêts du parti conservateur.

“ Sa conduite est pour le moins très-injuste pour les députés libéraux qui ont concouru dans ce vote.”

MM. les écrivains du *Franco-Canadien* et de la *Concorde* partagent aussi la même opinion, puisqu'ils reproduisent ce que nous venons de citer de *l'Electeur*.

Comme on le voit la chose est sérieuse, et nous nous empresseons de donner notre explication.

A la fin de décembre dernier, nous recevions une dépêche télégraphique nous demandant combien nous avions d'abonnés à la *Gazette des Campagnes*, afin que l'on nous fit parvenir autant de copies du discours de Sir Charles Tupper, étant un exposé complet de la question du Chemin de fer canadien du Pacifique, tel que publié dans les “ Débats des Communes (hazard),” et d'en faire la distribution dans notre journal.

A cette demande nous n'avons pas eu l'idée d'un refus, car nous n'avions aucune excuse à alléguer pour le faire. Inclure dans notre feuille la copie textuelle d'un document officiel (le hazard), nous paraissait inoffensif au point de vue de parti politique, et nous étions loin de croire qu'en distribuant cette feuille qui nous venait d'Ottawa, nous servions les intérêts d'un parti plutôt que d'un autre. Le “ hazard ” nous semble appartenir aux deux partis, puisque tous deux en favorisent la publication. C'est l'œuvre de l'Hon. M. Mackenzie, et Sir John A. MacDonald y tient autant que le premier. D'ailleurs, à quoi servirait le hazard, si ce qu'il contient ne devait être lu que des députés de la Chambre? Autre chose eût été si nous eussions formulé une opinion touchant cette importante question. Nous avons fait parvenir à nos lecteurs l'extrait textuel d'un document public, et ils sont assurément libres de le commenter à leur manière et d'en tirer les conclusions qu'ils croient être justes.

Nous avons applaudi dans le temps, et avec nous tous ceux qui s'intéressent à la noble cause de l'agriculture, à la libéralité du Gouvernement Joly à l'égard de la *Gazette des Campagnes*, aussi qu'au Gouvernement Chapleau qui a bien voulu nous continuer cette même faveur d'un octroi de \$400 par année. Pour notre part, nous avons essayé, dans la mesure de nos faibles capacités, à nous rendre digne de cette faveur. Eussions-nous à notre crédit que la faute d'avoir expédié à nos lecteurs un document public, nous ne croyons pas par là avoir démerité de la faveur de contribuer à l'amélioration de notre agriculture, et nous sommes loin de soupçonner que pour cela on voulut y mettre une entrave en travaillant à nous enlever notre octroi.

Comme nous le disons plus haut, n'ayant aucun motif à alléguer pour refuser d'expédier dans notre *Gazette* le document en question, c'eût été manquer à la reconnaissance, d'autant plus que le Gouvernement Fédéral, grâce à l'intervention de l'Hon. M. Langevin, nous accorde une large part de patronage, uniquement dans le but d'aider à notre publication agricole, par les annonces que nous recevons de temps à autre; de plus par le privilège d'une *passé* sur le Chemin de fer Intercolonial, chaque fois que nous voulons entreprendre un voyage qui pourrait être utile à la cause de la colonisation et de l'agriculture.

### Cercle Agricole de Deschambault.

M. le Rédacteur,

Le Cercle Agricole de Deschambault a eu l'avantage d'entreprendre le vingtième jour du mois de février dernier, une confé-

ronce pleine d'intérêt faite par M. B. Lippens, sur l'agriculture en Belgique.

Le conférencier a traité son sujet d'une manière claire et pratique; il a vivement intéressé son auditoire. Pour l'intelligence de son sujet, M. Lippens a fait la géographie de son pays; pour cette fin il avait exposé dans la salle du Cerele une magnifique carte de la Belgique qu'il a lui-même préparée. Cette carte fait certainement honneur à son auteur. En considérant l'étendue de terre que cultive chaque fermier, étendue très-petite si on la compare à celle que cultive chaque cultivateur canadien, on est étonné que chaque fermier puisse y vivre et même économiser. Comment peut-il se faire que la Belgique qui ne dépasse guère en étendue celle du comté de Portneuf, fasse vivre une population bien plus nombreuse que celle de toute la Confédération? cela est dû à la manière perfectionnée avec laquelle on cultive dans notre pays.

M. Lippens a fait connaître l'importance que l'on attache aux engrais, et le soin particulier que l'on prend pour en augmenter la quantité et la valeur. Il a aussi longuement parlé des établissements industriels fondés pour donner un écoulement facile aux produits agricoles; il dit que c'est pour le cultivateur canadien, faire preuve de patriotisme, que d'encourager les industries naissantes. Les féculeries, les beurrieres, les fromageries, les brasseries, manufactures de sucre de betteraves, étaient autant d'industries qui pourraient être exploitées avec avantage dans ce pays, non seulement au point de vue industriel, mais encore par les avantages des résidus qui peuvent être employés à l'alimentation des animaux.

Les chemins de fer en Belgique sont très-nombreux; il n'y a pas un petit village qui n'ait sa voie ferrée pour transporter les produits agricoles aux villes. De plus, à chaque heure du jour, un train met en communication les villages avec les villes; ainsi un cultivateur peut par ce moyen laisser son village de très bonne heure, aller vendre ses produits, et revenir pour commencer les travaux de la journée. Les prix de passage et de fret sont très réduits, ce qui est un grand avantage pour les cultivateurs. Le gouvernement Belge, en faisant construire des chemins de fer, n'a pas pour but d'en retirer le plus grand revenu possible, mais bien de favoriser le développement agricole et industriel.

La culture du lin a longtemps été en Belgique une source de richesse. Le conférencier est d'opinion que la culture du lin sur une grande échelle donnerait un bon revenu au cultivateur canadien. La longueur de la saison d'hiver permettrait de la travailler dans chaque famille, pour en faire des toiles qui auraient la valeur de celles qui sont importées, à condition d'employer pour rouir le lin un procédé qui le rendrait bien blanc, chose assez facile.

Ce procédé consiste à arracher le lin, à enlever la graine au moyen de peignes mécaniques, à le lier ensuite par bottes, le placer dans un marais, de manière qu'il soit recouvert par l'eau et à le laisser séjourner là jusqu'à ce que les fibres du lin se désunissent facilement, ce qui peut être reconnu par le frottement. On l'étend ensuite au soleil pour le faire sécher. M. Lippens a répondu avec plaisir aux questions qui lui ont été posées et il a terminé sa séance par une série d'expériences de chimie en rapport avec la science agricole. M. Lippens a reçu de son auditoire des félicitations bien méritées.

JOSEPH DRAPEAU,  
Secrétaire correspondant.

### Règles à observer lorsqu'on plante ou transplante des arbres.

Pour planter des arbres, qu'ils soient à fruits ou non, il convient de procéder avec méthode, sous peine de les voir bientôt dépérir. Faut-il de certains soins avant et pendant l'opération, le tronc ne prendrait pas une direction normale et pousserait sa couronne de façon irrégulière.

**Du trou à creuser.**—Si l'arbre a de six à huit pieds de haut, on lui creuse un trou de deux à trois pieds de diamètre, et de profondeur égale. Dans un terrain argileux ou peu approprié à l'essence de l'arbre, la fosse devra être plus grande, plus profonde et remplie d'une certaine quantité de bonne terre; si le sol est sec ou sableux, on déposera au fond du trou, pour y

maintenir l'humidité, une couche d'argile ou un lit de gazon retourné, d'une épaisseur de deux pouces environ.

**Parer les racines et le tronc.**—Un arbre arraché souffre plus ou moins dans ses racines; elles ont été d'ordinaire ou mal coupées ou hachées. Il faut donc, avant de les remettre en terre, on rafraîchir les extrémités pour aider à la sortie des radicelles; il est d'ailleurs de toute nécessité d'égaliser autour du tronc, à sa naissance, le réseau des racines maîtresses; et si l'une de ces dernières paraît trop longue pour être introduite dans le trou sans la courber, mieux vaut la rogner que de lui infliger une position gênante.

Une précaution utile consiste à débarrasser le tronc de ses branches inférieures, ou à ne leur laisser que quelques pouces de longueur. Les pousses de l'année doivent être également raccourcies, attendu que les racines, endommagées lors de l'arrachement, ne pourraient nourrir la couronne de l'arbre, si elle était laissée entière.

**Plantation et arrosage.**—Cette double opération exige deux hommes pour être menée à bien. Tandis que l'un maintient l'arbre dans la direction voulue, l'autre jette de la terre par petites pelletées entre et sur les racines, puis interrompt un instant sa besogne pour verser dans le trou quelques arrosoirs d'eau, et jette à nouveau de la terre, jusqu'à ce qu'elle atteigne à un niveau de 2 pouces au-dessous du sol. On arrose alors une seconde fois, puis on comble le trou—en forme de coupe—avec de la terre sèche, qu'il faut bien se garder d'arroser, et c'est la pour deux raisons: d'abord, parce que l'eau coulerait, inutile, à droite et à gauche; puis, parce que la minime quantité bue pour la terre serait aussi nuisible que profitable à l'arbre planté.

Plantés dans les conditions que nous venons d'indiquer, les arbres n'ont plus besoin d'être arrosés. Cependant, pendant les saisons trop sèches, on se trouverait bien d'enlever 2 pouces de terre autour du pied de l'arbre et de verser lentement deux à trois seaux d'eau; on remet la terre en place dès que l'eau est absorbée.

Un arbre replanté doit laisser voir, au-dessus de la surface du sol, un pouce de tronc de plus qu'à son ancienne place; la marque humide laissée sur le tronc par son premier séjour en terre servira de point régulateur, et le peu de consistance du sol fraîchement remué permettra à l'arbre de s'enfoncer progressivement, pour prendre de lui-même la hauteur désirable. Faut-il avoir observé cette règle, il pénétrerait trop avant, au delà de la ligne tracée par sa première position, et sa croissance en serait gênée, sinon arrêtée. Mais, dira-t-on, l'arbre pourrait bien ne pas descendre jusqu'au point prévu? A cela nous répondrons qu'il n'en résulterait aucun inconvénient. Enfin, nous ne saurions trop nous élever contre la déplorable habitude de piétiner, fouler le sol autour du sujet planté; le bon sens indique que les racines ont toujours à en souffrir, plus ou moins.

Pour les plantations le long des chemins ou sur des points exposés à de grands vents, il est prudent d'enfoncer dans le trou, avant de présenter l'arbre, deux pieux longs et forts auxquels on l'attachera par des liens de paille tordue; afin de le garantir contre les dégâts des passants ou la dent des bestiaux; on

plantera des ronces autour du pied; ou bien on nouera autour du tronc trois ou quatre ceintures de broussailles. Tout le monde plante de préférence en automne, et nous sommes de l'avis de tout le monde, mais en pays froid, mieux vaut opérer au printemps, lorsque la terre a repris quelque chaleur.

**Scins et toilette.**—Il ne suffit pas qu'un arbre grandisse; il importe de lui donner ou conserver une forme élégante. Naturellement, la couronne se développe à mesure que le tronc grossit; mais elle deviendrait trop touffue et impénétrable à la lumière si de temps à autre elle n'était soumise à un élagage raisonné. Ajoutons que ceci s'applique surtout aux arbres fruitiers; cependant, pour les arbres d'ornement comme pour les arbres à fruits, il est bon de retrancher les branches trop inclinées vers le sol, et principalement celles qui sortent du tronc à la base de la couronne.

Qu'on s'efforce de donner au tronc une forme droite, élancée, sans nœuds s'il est possible! Pour obtenir une hauteur de tronc convenable, on coupera les branches les plus basses, au fur et à mesure, jusqu'à ce que le tronc ait atteint à la hauteur désirée. Pour tant, si l'arbre a été mal soigné au début, qu'on se garde de retrancher à la fois un trop grand nombre de branches! Il en résulterait un dépérissement partiel ou un arrêt dans la croissance, car la sève ne suffirait pas à nourrir les parties saines et à guérir les plaies causées par l'amputation. Le plus sage, dans ce cas, est de raser deux ou trois grosses branches et de couper l'extrémité des autres; plus tard, après deux ou trois ans, on pourra les enlever complètement.

**Fumure.**—L'usage modéré de l'engrais active la croissance, augmente et contribue à la beauté, à l'élégance de leur forme. Généralement, on ne fume que les arbres à fruits, mais les arbres d'ornement se trouveraient bien d'être soumis au même traitement. Bien des gens étalent l'engrais à deux pieds de distance de l'arbre; d'autres, ce qui est encore pire, contre le pied. Dans le premier cas, l'effet est nul; dans le deuxième, l'écorce souffre et l'arbre dépérit. Déposé dans la terre, l'engrais ne sera pas d'une plus grande utilité qu'étalé à sa surface, s'il n'a pas été placé à la distance commandée par la grosseur de l'arbre et l'extension de ses racines; près du pied, il ne rencontrerait que peu ou point de radicelles ou spongioles qui vont puiser la vie dans le sol environnant. La longueur des racines étant à peu près égale à celle des rameaux qui terminent la couronne, c'est en dessous de l'extrémité de ces branches qu'il faut placer le fumier ou l'engrais, après avoir—au préalable—croué une tranchée de 8 à 10 pouces de profondeur, pour le moins. Il n'est guère possible d'établir en principe la quantité d'engrais à employer; elle doit varier suivant la grosseur de l'arbre et la nature du terrain. C'est au cultivateur à connaître les exigences du sol où il plante; mais nous lui conseillerons de renouveler cette opération tous les quatre ou cinq ans, si le terrain est peu fertile.

Avant de terminer ce rapide exposé des principales règles pour la plantation et la conduite des arbres, nous recommanderons de ne jamais écimer un arbre; il en perd son caractère et meurt plus ou moins vite,

selon sa force de résistance et sa vitalité, surtout si l'on n'a pas eu la précaution de recouvrir les blessures de la hache ou de la scie avec un onguent *ad hoc*. En principe, une branche à sacrifier doit être coupée aussi près du tronc que possible; si on lui laisse un moignon, la blessure ne se cicatrisera pas, car ce tronçon servirait d'appel et de conducteur à l'humidité, d'où naissent la pourriture et la mort. Il n'est pas sans intérêt non plus de connaître la meilleure manière de couper une branche: on doit la scier de bas en haut jusqu'aux deux tiers de son épaisseur, puis de haut en bas pour le tiers restant, de peur d'arracher un fragment de l'écorce ou même une partie du tronc. La blessure sera, comme nous l'avons dit, recouverte d'un enduit, et tout autour se formera, sous l'écoulement de la sève et du temps, un anneau dont l'accroissement progressif diminuera la plaie et finira par la fermer.—V. MOLARD.

#### Bibliographie.

CATHOLICISME (le) présenté dans l'ensemble de ses preuves, par F.-B. DE PUCHESSE, approuvé par NN. SS. les évêques d'Orléans, de Paris, d'Arles, de la Rochelle, etc. 2 vol. in 12. Prix: \$1 50. Paris: GAUME, Éditeur; Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires Dépositaires, 12 & 14 Rue St-Vincent.

Le style de cet ouvrage est net, ferme, sobre; il porte par sa clarté même à goûter l'étude de la religion on même temps qu'il contribue à en graver dans les esprits les plus difficiles, les vérités et les principes. Ce traité, d'une sûreté de doctrine qui peut inspirer toute confiance, est un des plus complets, des plus instructifs et des plus solides qui aient été donnés dans ce genre.

Les Journaux et les Revues catholiques les plus autorisés ont signalé ce livre comme un travail complet, remarquable par ses savantes recherches et le talent d'exposition de l'auteur. Disant sa démonstration en six parties distinctes, l'auteur a fait voir:

Dans les *preuves naturelles*, le point de départ de la vérité, les traditions primitives, la faiblesse de l'homme déchu et le besoin qu'avait l'humanité d'une réparation;

Dans les *preuves historiques*, la suite des révélations mosaïque et chrétienne, de la Bible, la force des prophéties, le rôle du peuple juif, le caractère du Messie et la mission des hommes auxquels le Sauveur avait légué, par l'autorité, par les miracles, par le martyre, le soin de propager l'Évangile;

Dans les *preuves scientifiques*, la merveilleuse concordance de la religion avec les recherches modernes et les résultats acquis des études physiques, archéologiques, orientales, etc.;

Dans les *preuves dogmatiques*, la sublimité et l'harmonie de la doctrine catholique, immuable dans l'unité comme l'Église, triomphant comme elle de tous les temps, de tous les dangers, de tous les ennemis;

Dans les *preuves morales*, la perfection surhumaine de la morale catholique, son action sur l'individu, sur la famille, sur la société et ses innombrables bienfaits pour l'humanité entière;

Enfin dans les *preuves philosophiques*, la supériorité rationnelle du catholicisme sur toutes les théories et tous les systèmes, ainsi que la beauté et la grandeur de la philosophie catholique.

LA CONFESSION par Mgr de Ségur, in-18, Prix: 6 cents. Paris: TOLRA Éditeur; Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires Dépositaires, 12 et 14 Rue St-Vincent.

PROLOGUE POUR LES RECALCITRANTS.—« Parler de la confession dans le siècle des lumières, ou plein dix-neuvième siècle? c'est un peu fort! Pour qui nous prend-on? pour des ultramontains, pour des cléricaux, des capucins, des jésuites? Donc, moi, mon cher, ne vous fâchez pas pour commencer. Écoutez-moi seulement et quand nous aurons fini, vous verrez que c'est vous qui avez tort et c'est moi qui ai raison.

« Un plein dix-neuvième siècle, ne faut-il pas croire ce qui est vrai, aimer ce qui est bien, respecter ce qui est respectable? Or telle est cette confession, après laquelle on crie, on déblatère si fort dans tous les mauvais livres et dans tous les mauvais lieux. En vous parlant ici, je vous prends pour ce que vous



êtes bien certainement, un chrétien, un brave homme, un esprit droit. Un bon cœur. Je m'adresse à votre bon sens; prenez, lisez et jugez!"

### Choses et autres.

**Exportation de bestiaux canadiens.**—Le rapport de l'Hon. Ministre d'Agriculture pour la Puissance du Canada constate que pour l'année 1880, le nombre total de bestiaux exportés du Canada s'est élevé à 59,905, soit une augmentation de 25,596 sur l'exportation de l'au dernier.

**Exposition de la Puissance à Halifax.**—L'Hon. M. Pope, ministre de l'Agriculture, a informé les députés à la Chambre des Communes, ces jours derniers, que la prochaine exposition de la Puissance du Canada aurait lieu à Halifax, et que \$40,000 seraient destinés à cette fin.

**La maladie des bestiaux aux Etats-Unis.**—Au mois de janvier dernier, M. l'écrivain du *Farmer's Advocate* journal d'agriculture publié à London, Province d'Ontario, mettait ses lecteurs en garde, contre la terrible maladie désignée sous le nom de "pleuro-pneumonia," qui fait de si grands ravages dans un grand nombre de localités aux Etats-Unis, et qui pourrait se propager dans notre pays par l'importation d'animaux provenant de ces localités. Cet avis de la part de notre confrère lui a valu les reproches de journalistes des Etats-Unis, qui sont les organes de grands éleveurs d'animaux. La seule défense qu'ils aient pu apporter aux reproches adressés au *Farmer's Advocate*, c'est que cette maladie du bétail ne se faisait sentir que dans des districts de peu d'importance. A cette admission du *Chicago Drover's Journal*, M. l'écrivain du *Farmer's Advocate* lui répond qu'en admettant même ce fait, il était justifiable de mettre ses lecteurs en garde à l'occasion de cette maladie, parce qu'en empêchant l'introduction en Canada, de maladies du bétail, sous quelque forme que ce soit, c'était servir les intérêts des Etats-Unis; car si nous ne réussissions pas à préserver notre bétail de semblables maladies, les américains n'auraient aucun pays sur lequel ils pourraient compter pour réparer la perte de leurs troupeaux par l'achat d'animaux à l'étranger.

Quoique plusieurs journaux des Etats-Unis essaient à nous tirer d'inquiétude à l'égard de leurs bestiaux, atteints de maladies pour la plupart contagieuses, ceux qui désiraient en faire l'importation ne doivent pas moins se tenir sur leurs gardes.

Encore une fois, nous avons dans notre pays des éleveurs d'animaux, et jusqu'à ce que nous soyons complètement rassurés qu'il n'y a aucun danger d'importer des animaux des Etats-Unis, il serait de la plus grande prudence de s'adresser à nos éleveurs canadiens pour l'achat d'animaux destinés à améliorer nos troupeaux.

**Proverbes.**—Voici quelques proverbes que nous trouvons dans les ouvrages de M. Jacques Bujault:

- Qui ne sait pas bien fait souvent mal.
- L'instruction est mère de fortune.
- Pour vous, cultivateurs, la vie est au bout du bras; mais il faut que la tête le conduise.
- Mauvais vient comme teigne et ne crève pas.
- Un ivrogne sent un ivrogne mieux qu'un chien ne sent un lièvre.
- On se ruine aisément; on s'enrichit qu'en peine prenant.
- L'économie est utile au riche et nécessaire au pauvre.
- Sans économie, la misère entre par brassée et sort par pincée.

### RECETTES

#### Propriété du citron.

Les propriétés du citron en font un fruit des plus recommandables. La pulpe de citron, appliquée sur un cor ou sur un durillon, fera disparaître celui-ci en un jour ou deux; on renouvelera cette pulpe matin et soir.

Au début d'un rhume, l'usage de la limonade de citron, avec addition de sucre, guérira vite de la toux.

Au printemps, si l'on mange chaque jour une tranche de citron, avant le déjeuner, on prévient cette sensation de lassitude qu'on éprouve à l'approche de la chaude saison.

#### Moyen pour empêcher l'effe de s'enflammer.

Les étoffes sont généralement repassées à l'empois; et bien! pour détruire l'inflammabilité de ces étoffes, il suffit de mélanger à l'empois 15 pour 100 de phosphate d'ammoniaque. Une étoffe ainsi traitée se carbonise, mais ne s'enflamme pas.

### PETIT TRAITE

SUR LA

## CULTURE DU TABAC

PAR

Ls. N. GAUVREAU, Ecr., N. P.

Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

En vente au Bureau de la Gazette des Campagnes.

Cette deuxième édition du "Petit traité d'agriculture," par Ls. N. Gauvreau, écrivain, a été considérablement augmentée et offre tous les renseignements désirables quant aux meilleurs moyens à prendre pour bien cultiver le tabac.—Prix: 10 cents.

GRAINES DE TABAC à vendre aussi au Bureau de la Gazette des Campagnes.—Prix: 5 cts le paquet.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE KAMOURASKA }

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS, adressées à Joseph Sirois, Ecr., Préfet, à Ste. Anne de la Pocatière, et endossées "Soumissions pour vote de sûreté et autres améliorations," seront reçues jusqu'au dix Avril prochain, exclusivement, pour la construction d'une vote de sûreté dans la bâtisse destinée au bureau d'enregistrement, à Kamouraska, avec certaines autres améliorations à faire à la dite bâtisse.

Tous les matériaux nécessaires aux travaux à faire seront fournis par l'entrepreneur.

Les travaux devront être livrables au 15 Août prochain.

L'entrepreneur devra fournir caution acceptable pour la bonne exécution des ouvrages.

L'on ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour les détails s'adresser à Joseph Sirois, Ecr., Préfet, à Ste. Anne de la Pocatière susdite.

ALFRED POTVIN,

Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du comté de Kamouraska.

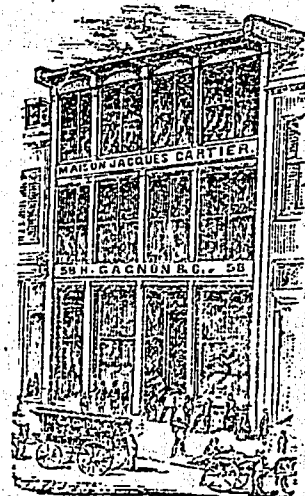
Ste. Anne de la Pocatière  
17 Mars 1881.

## MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,

Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,

NO. 58